



Nombre de  
Conseillers  
en exercice : **19**  
Présents : **13**  
Votants : **19**  
Absents : **6**  
Exclus : **0**

**Date de convocation :**  
28 mai 2026

**Date d'affichage :**  
12 juin 2026

**Délibération n° 28**  
**Objet : Election des**  
**délégués et suppléants**  
**en vue des élections**  
**sénatoriales**

Envoyé en préfecture le 10/06/2026  
Reçu en préfecture le 10/06/2026  
Publié le  
ID : 090-219000171-20260605-28\_2026-DE

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BOUROGNE

Séance du 5 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Baptiste GUARDIA**, Maire.

**Étaient présents :** Geneviève SANGLARD, Robert CORTI, Odile ZARAGOZA, Jean-Michel BASSI, Philippe PAQUIT, Joëlle MALNATI, Philippe ANDRE, Céline OGIER, Jérémie ROLIN, Patrick SIGNE, Didier CHAMAGNE, Marie-Laure VIATTE.

**Excusés :** Sandrine POUX, Carol MEIER, Cyrille ROLLAND, Mehdi HENRIOT, Célestine EICH, Sabine HOFF.

**Absent :**

### 6 Procurations :

Conseillers empêchés ayant donné procuration	Procurations obtenues par les conseillers empêchés
Sandrine POUX	Baptiste GUARDIA
Carol MEIER	Odile ZARAGOZA
Cyrille ROLLAND	Robert CORTI
Mehdi HENRIOT	Geneviève SANGLARD
Célestine EICH	Jean-Michel BASSI
Sabine HOFF	Didier CHAMAGNE

*M. Jean-Michel BASSI a été nommé secrétaire*

*Vu les articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral,*

*Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,*

*Vu l'arrêté préfectoral n°90-2026-05-19-00004 du 19 mai 2026 portant communication du nombre de délégués et de suppléants à élire par Commune lors de l'élection du 5 juin 2026,*

Monsieur le Maire, Président du Bureau électoral, rappelle, qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le Maire rappelle que les délégués sont élus parmi les membres du Conseil municipal et que les suppléants sont élus soit parmi les membres du Conseil municipal, soit parmi les électeurs de la Commune.

Le Conseil municipal doit élire 5 délégués et 3 suppléants.

Chaque liste de candidats aux fonctions de délégués et de suppléants est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Après un appel à candidatures, le Maire constate que deux listes de candidats ont été déposées représentées par :

- Baptiste GUARDIA, Tête de liste « Bourogne pour les sénatoriales »
- Didier CHAMAGNE, Tête de liste « Bourogne ensemble pour l'avenir »

Il est dès lors procédé aux opérations de vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 19


Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Pour les délégués, le quotient électoral est de 3.8

Pour les suppléants, le quotient électoral est de 6.33

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 090-219000171-20260605-28_2026-DE



Les résultats des votes :

- Liste de Baptiste GUARDIA « Bourogne pour les sénatoriales » 15 voix
- Liste de Didier CHAMAGNE « Bourogne ensemble pour l'avenir » 4 voix

Les résultats donnent un partage de sièges suivant :

- ✓ Liste « Bourogne pour les sénatoriales » obtient 4 sièges de délégués et 3 sièges de suppléants
- ✓ Liste « Bourogne ensemble pour l'avenir » obtient 1 siège de délégué et 0 siège de suppléant

Le Maire a proclamé l'élection des délégués et suppléants représentant la Commune suivants :

- **Délégués des Conseils municipaux :**
  - **Baptiste GUARDIA**
  - **Geneviève SANGLARD**
  - **Jean-Michel BASSI**
  - **Odile ZARAGOZA**
  - **Didier CHAMAGNE**

- **Suppléants :**

- **Robert CORTI**
- **Céline OGIER**
- **Philippe PAQUIT**

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal,

BOUROGNE, le 9 juin 2026

**Le Maire,**

**Baptiste GUARDIA**



Envoyé en préfecture le 10/06/2026

Reçu en préfecture le 10/06/2026

Publié le

ID : 090-219000171-20260605-28\_2026-DE